



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MARS 2025

Nombre de membres composant 33
le Conseil

Nombre de membres présents à 23
la séance

Nombre de membres représentés 7
Nombre de membres non 3
représentés

Le mercredi 12 mars 2025 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Chantal ALLAIN donne procuration à Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Brahim BAHMAD donne procuration à Monsieur Jérôme TAGNON, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Madame Anne MAROLLEAU donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Madame Carmen PEREZ donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi-François PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jérôme TAGNON

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 9

DÉNOMINATION D'UNE ALLÉE AU NOM DE MADAME AMÉLIE TRAYAUD

PREAMBULE - Monsieur Olivier DOSNE, Maire

Mes chers collègues,

Je vous propose de nommer l'allée desservant la Scène Prévert, ainsi que, dans quelques mois, la nouvelle crèche départementale et l'extension de l'école de musique, au nom de Madame Amélie Trayaud (1883-1963), femme politique, résistante, conseillère municipale, adjointe au Maire et brièvement maire de Joinville-le-Pont en 1953.

Native de Mansat-la-Courrière, où une stèle lui rend hommage, et couturière de formation, elle s'installe en 1930 à Joinville-le-Pont à la mort de son mari dans le quartier de Polangis, avenue du Bac (avenue Guy-Môquet). Elle travaille, par la suite, à la Société des transports en commun de la région parisienne (ancêtre de la RATP).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Amélie Trayaud est un agent de liaison clandestin de la Résistance selon Robert Deloche, résistant puis maire de Joinville-le-Pont. Elle fait partie des premiers groupes de la Résistance organisés dans la commune. Sa fille Madeleine et son gendre Alexandre Legay sont tous deux également actifs dans la Résistance, au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Après la Libération, elle intègre le Comité local de Libération présidé par le radical Henri Drevet où elle représente le Front national en compagnie de Victor Mathieu. Elle fait également partie du Comité joinvillais de la renaissance française, qui est aussi présidé par Henri Drevet. Amélie Trayaud y figure en tant que présidente de la section locale de l'UFF (Union des femmes françaises).

Lors de la constitution de la délégation spéciale, nommée le 13 octobre 1944 et présidée par Robert Deloche, qui fait fonction de maire, Amélie Trayaud est désignée en tant que membre exerçant donc la fonction de conseillère municipale après la suspension des institutions nommées par le régime de Vichy. Elle est la seule femme à figurer dans la liste des 27 membres de la délégation spéciale. Elle sera ainsi la première femme à exercer un mandat électif dans une assemblée démocratique à Joinville-le-Pont.

Amélie Trayaud est élue conseillère municipale au premier tour de scrutin le 29 avril 1945. C'est la première année où les femmes ont pu voter pour des élections municipales. Elle est réélue conseillère municipale le 19 octobre 1947 sur la liste conduite par Robert Deloche. Elle sera désignée adjointe au Maire.

Suite à la démission de Robert Deloche en 1953, Amélie Trayaud est élue Maire. C'est une des premières femmes à diriger un conseil municipal du département de la Seine. C'est son statut de doyenne du conseil municipal (elle est alors âgée de 70 ans) qui lui vaut d'assurer cette fonction.

En avril c'est Georges Defert qui sera élu Maire, Amélie Trayaud sera alors conseillère municipale d'opposition. Elle meurt le 13 septembre 1963 à Joinville-le-Pont.

Source principale : [Wikipédia](#)

Principaux textes réglementaires	- articles L. 2121-29 et -30 du Code Général des Collectivités Territoriales
----------------------------------	--

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 04/03/2025

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article Unique : Décide que l'allée qui dessert la Scène Prévert, la nouvelle crèche départementale et la future extension de l'école de musique prend le nom de « Amélie Trayaud », femme politique, résistante joinvillaise et Maire de Joinville en 1953.

Le Maire - M. Olivier DOSNE



Le secrétaire de séance - Monsieur Jérôme TAGNON



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

18 MARS 2025

Publiée sous format électronique le.

Télétransmise au contrôle de légalité le : 18 MARS 2025 à Joinville-le-Pont le 20 MARS 2025



